

**Dépôt : Meris Sehovic**

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> février 2024

PL 8224.



## **MOTION**

### **relative aux extensions des lignes de tramway**

**La Chambre des Député.e.s,**


#### **considérant**

- le développement démographique et économique exceptionnel du Grand-Duché de Luxembourg, ainsi que le caractère multimodal de la mobilité au 21<sup>ème</sup> siècle et le besoin d'offrir à la population et aux travailleurs frontaliers une mobilité de qualité dans un contexte de décarbonisation des transports ;
- le Plan national de mobilité 2035 (PNM) proposant un concept global capable de gérer 40% de déplacements supplémentaires par rapport à 2017 ;
- les extensions planifiées à l'horizon 2035 fixées dans le Plan national de mobilité 2035 (PNM) visant à accélérer le développement du réseau à 2 à 3 kilomètres par an par rapport aux 1,5 à 2 kilomètres par an réalisées pendant la période 2016 à 2021 ;
- l'engagement du nouveau Gouvernement inscrit dans l'accord de coalition 2023-2028 « à développer davantage le tramway outre des lignes actuellement prévues au niveau de la Ville de Luxembourg » et à reconnaître que « le tramway, en tant que moyen de transport public dans l'espace urbain, connaît un succès incontestable » ;

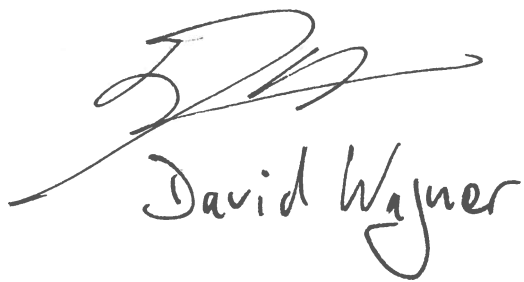
#### **invite le Gouvernement**

- à suivre la stratégie du PNM pour le tramway, à savoir le maillage du réseau de tramway pour démultiplier les points de correspondance à proximité du centre-ville et pour éviter la convergence en un point unique d'un nombre important de passagers ;

- à maintenir le projet d'extension du réseau de tramway vers le Centre Hospitalier de Luxembourg (CHL), ainsi que le raccourci afférent entre le rond-point Schuman et Hamilius/Boulevard Royal, représentant un élément essentiel pour le futur réseau de tramway voire une précondition à la réalisation d'autres extensions ;
- à maintenir le calendrier de mise en service du tram rapide entre Esch-sur-Alzette et Luxembourg-Ville, dont notamment le premier tronçon reliant la Cloche d'Or et Leudelange ;
- à traiter l'extension vers le CHL comme prioritaire et à adopter rapidement l'avant-projet de loi de financement afférent.

  
Meris Schovic

  
Claire Delcourt

  
David Wagner